

TEST GRANDEUR NATURE POUR PAYSANS EN HERBE

Depuis une dizaine d'années, des initiatives qui accompagnent des agriculteurs en devenir se développent en France. Reportage dans le Roannais, peu avant le Salon de l'agriculture, qui se déroule jusqu'au 2 mars, à Paris.



Dans une plaine de la Loire, le caquètement des poules se fait entendre en ce début d'année dans la ferme des Millets, à l'ouest de Roanne. Trois « testeuses » viennent de quitter les lieux, d'autres arriveront plus tard. Ne reste qu'un apprenti maraîcher, plus pour longtemps : au terme de son essai, il a renoncé à devenir agriculteur. Selon Isabelle Janin, « *ce n'est en rien un échec : cela reflète au contraire la pertinence du dispositif* » que l'association Étamine, présidée par cette éleveuse à la retraite, propose. Depuis 2016, elle a accompagné 23 jeunes dans leur projet en agriculture biologique, dont 12 se sont installés. Certains mènent l'expérience directement sur cet espace de test agricole de 13 ha, doté de serres, d'un atelier de transformation de fromage et de matériel, mis à disposition par l'agglomération roannaise, qui a acheté les lieux en 2014. « *Il y a trois places en maraîchage sur 3 ha et une place en élevage sur 10 ha* », précise Aurélie Terrier, la salariée d'Étamine qui assure le suivi.

Émilie prépare les semis du printemps. Son compagnon et elle ont testé leur projet maraîcher pendant trois ans.

Quatre autres testeuses font partie du programme, mais en archipel, c'est-à-dire sur des parcelles dont ils sont déjà propriétaires ou qui sont mises à leur disposition gracieusement par un exploitant.

FILET DE SÉCURITÉ

La France a vu émerger une soixantaine d'espaces de tests comme celui-ci en 15 ans. Cette réponse à la crise démographique agricole vise à promouvoir le bio et renforcer l'autonomie alimentaire des territoires où la bétonisation a fait chuter le maraîchage. Il faut monter un projet bien ficelé, avoir une certification en agriculture et une petite trésorerie (à peu près 10 000 €). Il n'y a pas de limite d'âge, mais la plupart des testeuses demandent la dotation pour jeunes agriculteurs, une subvention à l'installation pour les moins de 40 ans. Une fois sélectionnés, les apprentis exploitants bénéficient d'un suivi de trois ans maximum, moyennant 450 € d'adhésion par an et une participation annuelle, pour ceux qui utilisent

l'espace de test, de 400 € (maraîchage) ou 1000 € (élevage). Le but est qu'ils « acquièrent les compétences techniques, réglementaires et comptables, développent une clientèle et aient éprouvé que cela correspond à leur projet de vie », explique Isabelle Janin.

Outre le faible investissement financier, la réversibilité de l'expérience et le cadre juridique se révèlent sécurisants. Plutôt que de devenir d'emblée exploitants, les candidats signent un contrat avec une couveuse régionale. Ils ont ainsi accès à une assurance accident du travail, leurs droits au chômage sont maintenus et ils bénéficient d'un soutien administratif. Pour Vincent, « c'est un pas intermédiaire vers l'indépendance, qui me permet d'évaluer les tenants et aboutissants financiers et comptables, avec peu de risques et le luxe de la progressivité ». Venu à l'agriculture après avoir travaillé dans le BTP, ce fils de paysan a tenté de s'associer avec ses parents, mais a renoncé pour préserver ses liens familiaux. Il entend s'installer seul comme paysan meunier boulanger, et a intégré le test à l'automne, qu'il mène sur des parcelles prêtées par les siens.

S'INTÉGRER AU MONDE AGRICOLE

La plupart des testeurs ne sont pas issus du milieu, comme Émilie (36 ans) et Emmanuel (40 ans), dont la reconversion s'est décidée sur un coup de tête. « Un jour je déprimais, au chômage, sur mon canapé, et Émilie m'a écrit : "Ça te dit qu'on devienne agriculteurs ?" » À Sail-les-Bains, le couple nous accueille à la ferme des Horizons, achetée il y a six ans, où ils cultivent fruits et légumes sur 0,7 ha : ils sont installés depuis trois ans après avoir été testeurs autant de temps. « Nous avions déjà investi, c'était difficile de faire marche arrière, mais Étamine nous a aidés à prendre nos marques et à nous insérer dans l'écosystème local », résume Émilie. « Sans réseau, c'est très

« C'est un pas intermédiaire vers l'indépendance, qui me permet d'évaluer les tenants et aboutissants financiers et comptables, avec peu de risques et le luxe de la progressivité. »

VINCENT, BÉNÉFICIAIRE DU DISPOSITIF

Isabelle Janin, exploitante à la retraite et présidente de l'association Étamine, a déjà accompagné 23 porteurs de projet.



compliqué, que ce soit pour les démarches ou la commercialisation, estime Isabelle Janin. Au début, notre démarche a suscité une levée de boucliers des maraîchers, qui voyaient en nous une concurrence déloyale. »

Les relations sont désormais apaisées et l'association noue des partenariats avec les épiceries bio et les marchés locaux. Dans ces projets, il s'agit aussi d'adapter la vie personnelle au rythme agricole. « Nous allons suivre une formation au travail en couple, car ce n'est pas évident !, indique Émilie. Moi, je fonce, Manu est rigoureux... On se complète. » Ils revendiquent aussi un certain rapport au travail : « Hors de question de travailler 70 h par semaine. » Ils n'ont d'ailleurs pas renoncé à leur vie familiale : en sept ans, ils ont « cumulé l'installation, les travaux et la naissance de trois enfants ». Si leur situation financière reste précaire (ils sont tributaires du RSA), que l'administratif représente « une charge mentale de dingue » et que les aléas climatiques sont à prendre en compte, ils ne reviendraient pas en arrière. « Il faut tenir pour donner envie à d'autres ! »

LE CASSE-TÊTE DE LA TERRE

Pour certains, l'espace de test est une solution temporaire avant de trouver des terres : un casse-tête dans ce territoire où, pourtant, « sur les 150 agriculteurs qui prendront leur retraite dans la prochaine décennie, un tiers seulement ont trouvé un repreneur, et un tiers n'ont aucune piste », constate Guy Lafay, vice-président à l'agriculture de Roannais agglomération. Ce paradoxe s'explique par des exploitations immenses, qui rendent rares les terrains adaptés à de petites fermes. Claire avait rejoint le dispositif pour temporiser, espérant trouver la perle rare dans le Roannais. Elle a fini par dénicher 27 ha pour son élevage de chèvres et de brebis, mais dans le Pilat, plus au sud. C'est pourquoi l'agglomération envisage de créer des réserves foncières comme le fait Lyon. De son côté, Aurélie Terrier mobilise associations, administration nationale, agences immobilières, mairies pour aider ses porteurs de projet.

L'association aimerait aussi développer ses liens avec la chambre d'agriculture, qu'elle sent réticente. « On promeut un modèle différent, de petites fermes, l'agroécologie... Cela ne correspond pas à leur vision, mais c'est dommage : nous sommes complémentaires », commente Michel Darbouret, secrétaire d'Étamine. D'autant, ajoute Isabelle Janin, qu'il faudra « s'ouvrir aux nouveaux arrivants, vu l'enjeu démographique ».

Les graines semées finissent toutefois par germer : depuis 2012, la part du bio dans le Roannais est passée de 1,8 à 6,8 % de la production, et des synergies se développent pour expérimenter d'autres pratiques. Dès septembre 2025, les élèves du lycée agricole voisin de Chervé cultiveront 1 ha sur la ferme des Millets, à destination de la restauration collective locale. ● TEXTE NOLWENN JAUMOILLÉ

PHOTOS ANTOINE BOUREAU/HANS LUCAS